

Bilan des 5 ans de la Réforme vaudoise de la curatelle (RVC) et nouvelle enquête de satisfaction

Conférence de presse

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

Département de la santé et de l'action sociale

Ordre judiciaire vaudois



de devenir curateur volontaire
Bruno Giannetta,
employé de banque

J'ai choisi

Et si vous deveniez curateur ?

- Un engagement adapté à vos disponibilités
- Une formation complète
- Un dispositif de soutien professionnel
- Une rémunération intéressante

Rejoignez les curateurs vaudois dès maintenant !

vd.ch/curatelles
0800 628 700

Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat

Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité

En préambule

- Succès de la réforme (2018) grâce à la solidarité des Vaudoises et des Vaudois .
- Plus de 3'000 demandes de noms ont été adressées par les justices de paix du canton au Pool des curatrices et curateurs volontaires, soit entre 500 à 600 demandes par année depuis le lancement du projet en juin 2017.
- Nécessité de pérenniser la démarche :
 - besoin de recruter des curatrices et curateurs volontaires régulièrement, notamment dans les districts de Lausanne, Morges et du Jura-Nord vaudois.
 - améliorations dans le soutien des curateurs·trices privé·e·s

La curatelle dans le canton de Vaud

Plus de 12'700 mandats de protection en faveur de majeurs au 31.12.2022 pris en charge par :

- Des curateurs·trices professionnel·le·s (SCTP) **40% des mandats**
- Des curateurs·trices privé·e·s volontaires : **60% des mandats**



Sophie Riem

Responsable de l'unité de recrutement des curatrices et curateurs volontaires au Service des curatelles et tutelles professionnelles

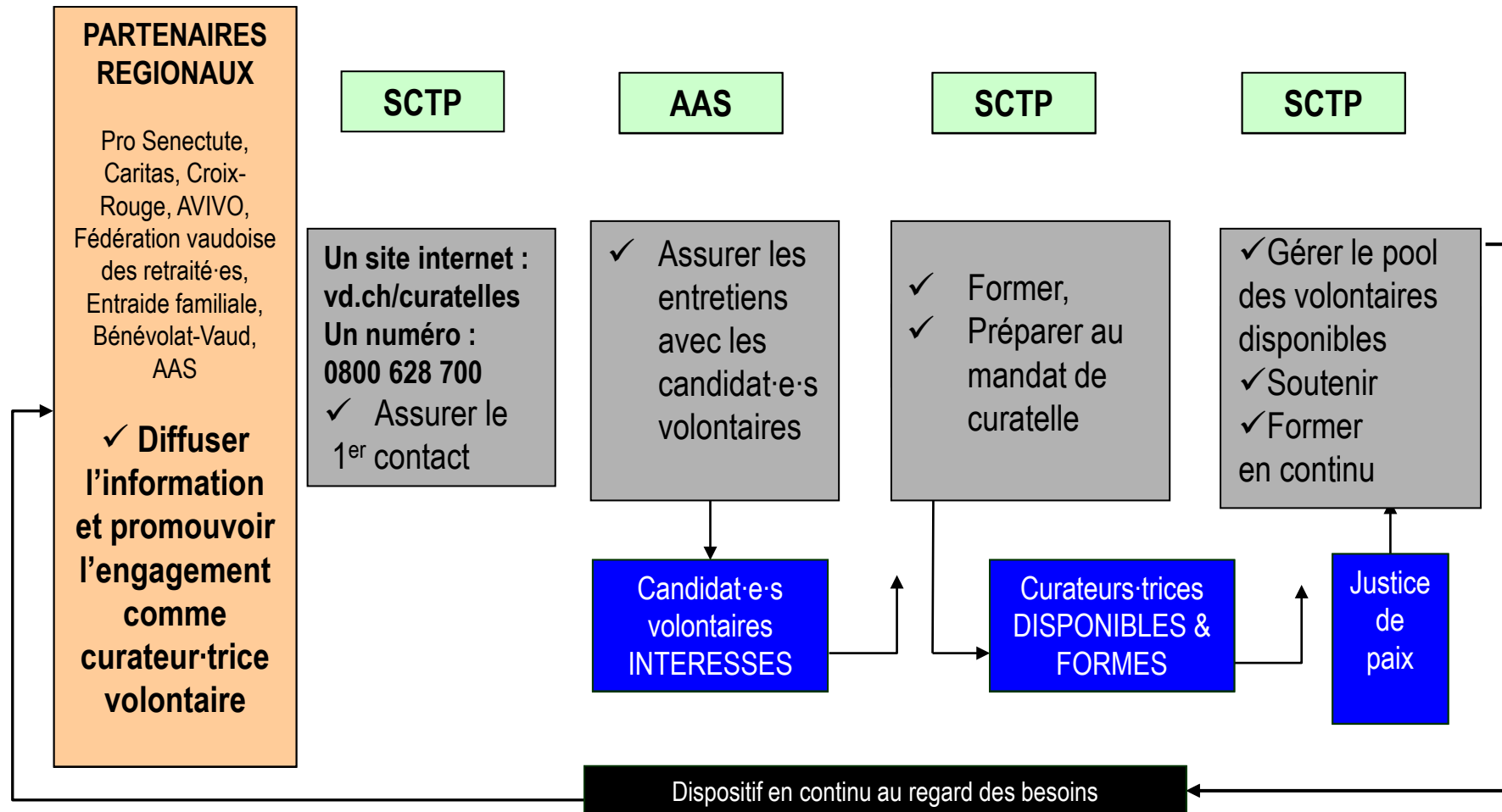
Bilan de la Réforme en quelques chiffres (juin 2017 - mai 2023)

- 5'667 personnes ont manifesté leur intérêt à devenir curateur·trice volontaire depuis le lancement du projet dont 80% se sont inscrites dans le Pool (Registre des curateurs·trices privé·e·s volontaires; RCPV) géré par l'unité de recrutement au Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP).
- 3'160 volontaires ont suivi la formation dispensée par le Bureau d'aide aux curateurs·trices privé·e·s (BAC).
- 1'595 curateurs·trices du Pool sont actuellement en charge d'un ou plusieurs mandats de protection.

Profil des curatrices et curateurs volontaires

- 58% de femmes et 42% d'hommes
- La majorité (52%) des curateurs·trices ont entre 42 et 63 ans
- 62% sont des salarié·e·s, 12% d'indépendant·e·s, 16% des retraité·e·s, 10% autres
- 45% des curatrices et curateurs travaillent dans l'administration, le management les banques, les assurances et la comptabilité
- 30% travaillent dans le social, la santé et l'enseignement

Dispositif de recrutement



Enquête de satisfaction réalisée par MIS

Méthodologie:

- Questionnaire envoyé à 4'095 contacts dont 1'958 profils actifs
- Taux de réponse de 45% sur les profils actifs, avec 901 réponses

Situation des répondant·e·s (1'041):

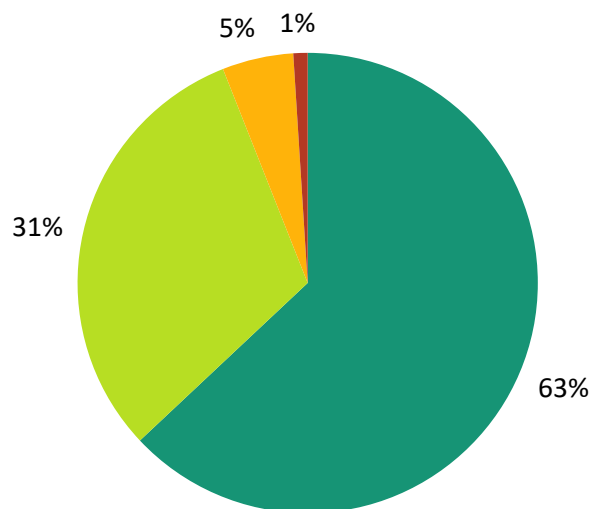
- 56% de femmes et 44% d'hommes
- 27% ont entre 30 et 49 ans, 62% entre 50 et 69 ans
- 29% sont retraité·e·s
- 59% sont en charge d'un ou plusieurs mandats
- 8% sont en attente d'un mandat
- 13% ont renoncé (140 personnes)

Motivations pour l'engagement

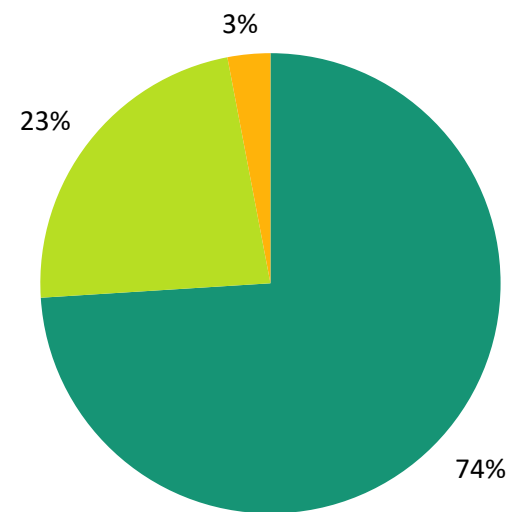
- 60% Aider, soutenir les personnes dans le besoin
- 14% Mettre ses compétences au service d'autrui
- 10% Les relations humaines
- 9% Plaisir de se sentir utile

L'entretien – 1^{ère} étape du recrutement

- ✓ Délai pour l'entretien : Tout à fait raisonnable pour 63%, assez raisonnable pour 31%
- ✓ 74% tout fait satisfaits de l'entretien, 23% assez satisfaits



■ Oui, tout à fait ■ Oui, assez
■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout



■ Oui, tout à fait ■ Oui, assez
■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout

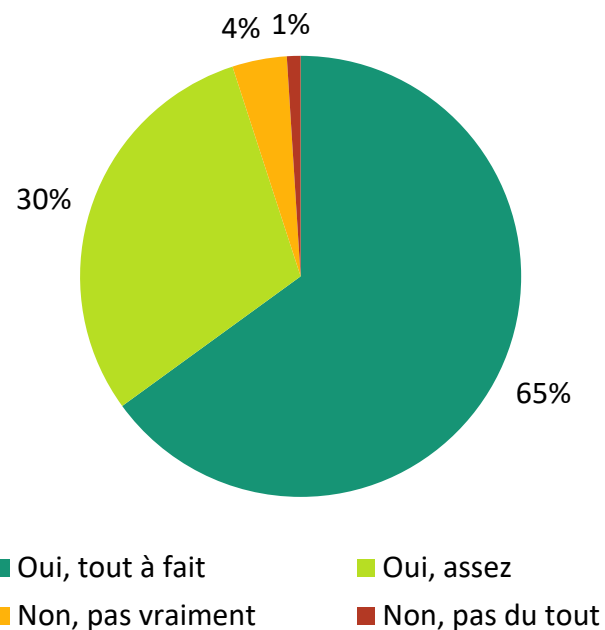
Base : 836 répondant·e·s qui ont eu un entretien

L'entretien – 1^{ère} étape du recrutement

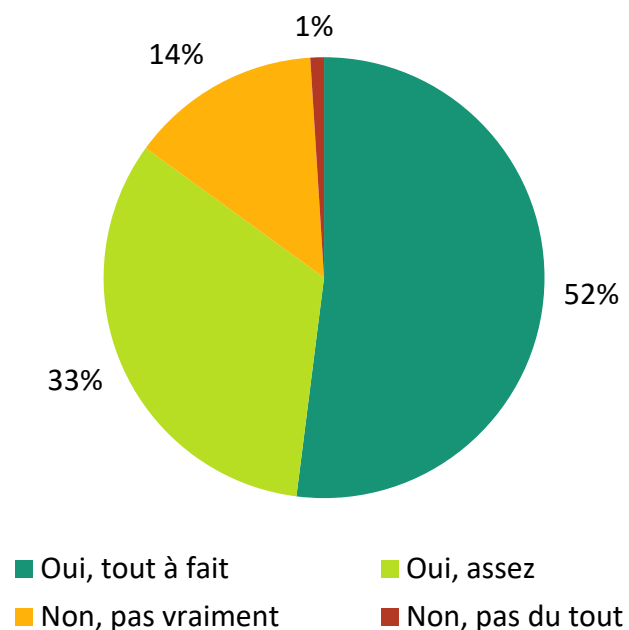
Les explications fournies vous ont-elles permis de comprendre ce qu'implique un engagement de curateur·trice ?

Vous a-t-on bien expliqué l'investissement personnel et temporel qu'implique une activité de curateur·trice ?

Permis de comprendre l'implication



Investissement personnel et temporel



Base : 836 répondant·e·s qui ont eu un entretien

Formation et soutien du BAC – 2^{ème} étape du recrutement

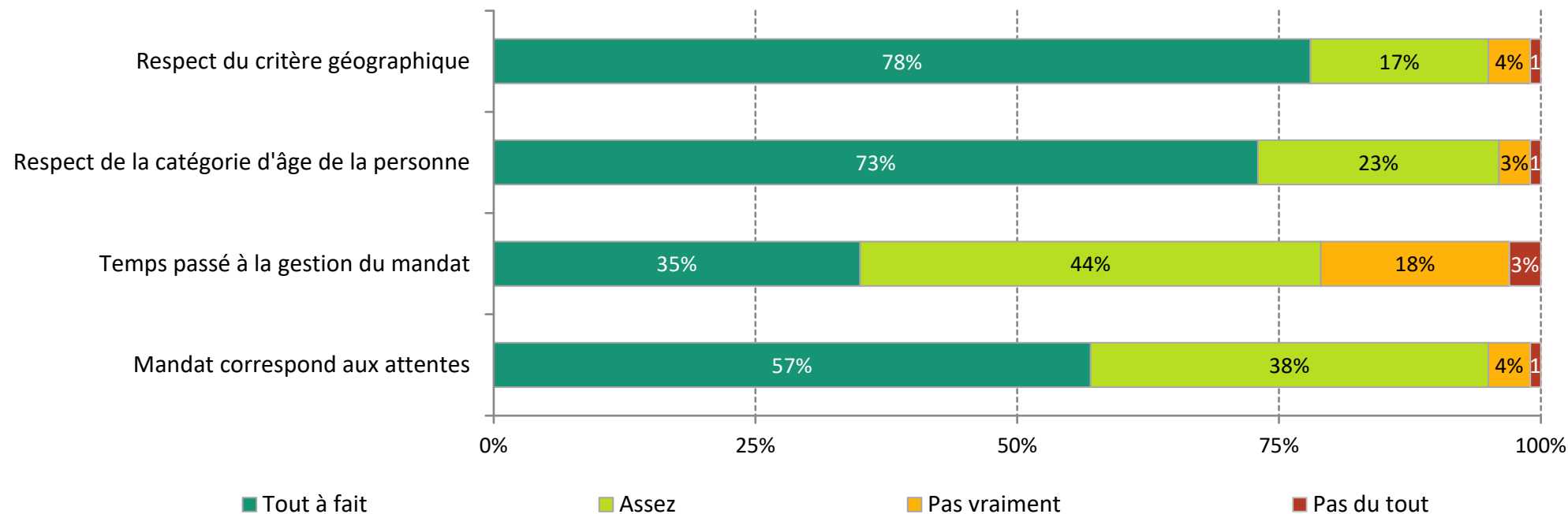
- ✓ Facilité d'inscription aux cours : Tout à fait pour 81%, assez pour 17%
- ✓ Délai entre l'entretien et la formation : Tout à fait raisonnable pour 56%, assez raisonnable pour 43%
- ✓ Utilité de la formation : Très utile pour 64%, assez utile pour 32%
- ✓ Soutien du BAC : Très satisfaits pour 62%, assez satisfaits pour 30%

Satisfaction quant aux mandats

Est-ce que vos souhaits ont été respectés en termes de ... ?

Est-ce que le temps passé à vous occuper de votre mandat est conforme à vos attentes ?

Le mandat qui vous a été confié correspond-il à vos attentes ?

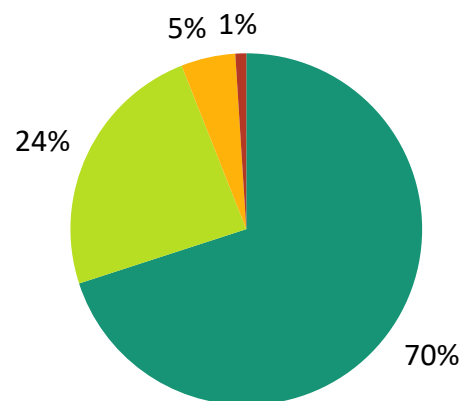


Base : 614 personnes ayant un ou plusieurs mandats

Contact avec la justice de paix

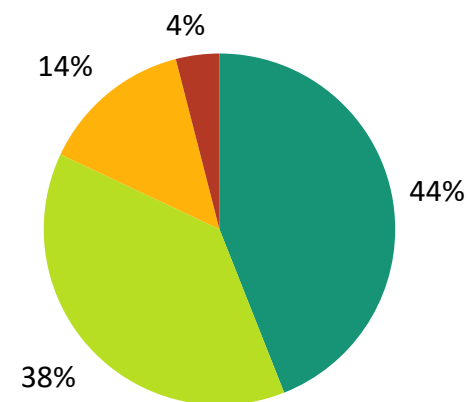
Lors de la présentation du mandat, avez-vous été satisfait·e du contact de l'assesseur·e ?

Vous a-t-on donné suffisamment d'informations sur le contenu concret du mandat confié ?



■ Oui, tout à fait ■ Oui, assez
■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout

Base : 614 personnes ayant un ou plusieurs mandats



■ Oui, tout à fait ■ Oui, assez
■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout

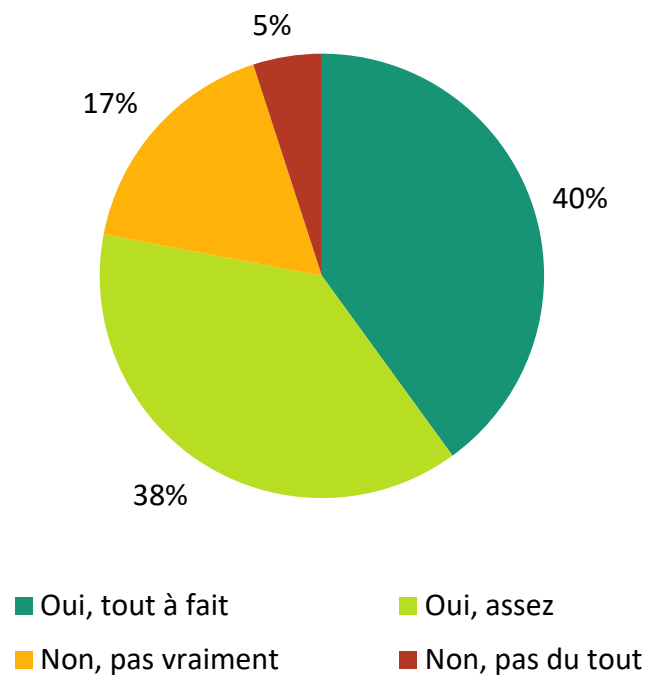
Base : 455 personnes

Délai pour recevoir l'avis de nomination et l'indemnité

Après ce contact, dans quel délai avez-vous reçu votre avis de nomination ? Est-ce que ce délai vous a semblé raisonnable ?

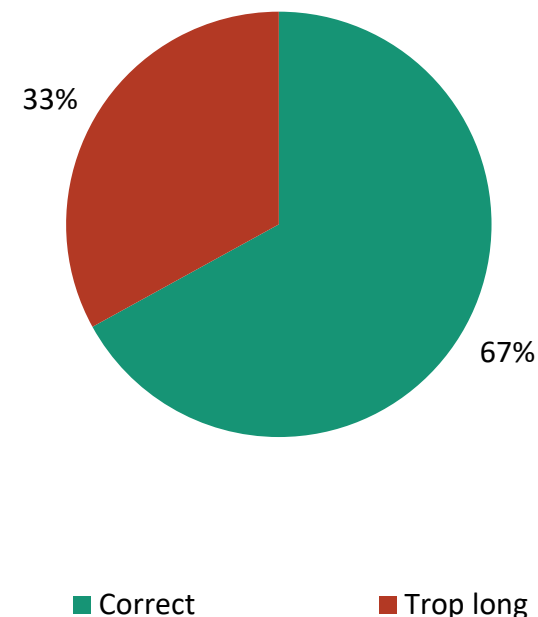
Une fois la validation des comptes obtenue, pensez-vous que le temps pour obtenir l'indemnité était ... ?

Avis de nomination



Base : 455 personnes

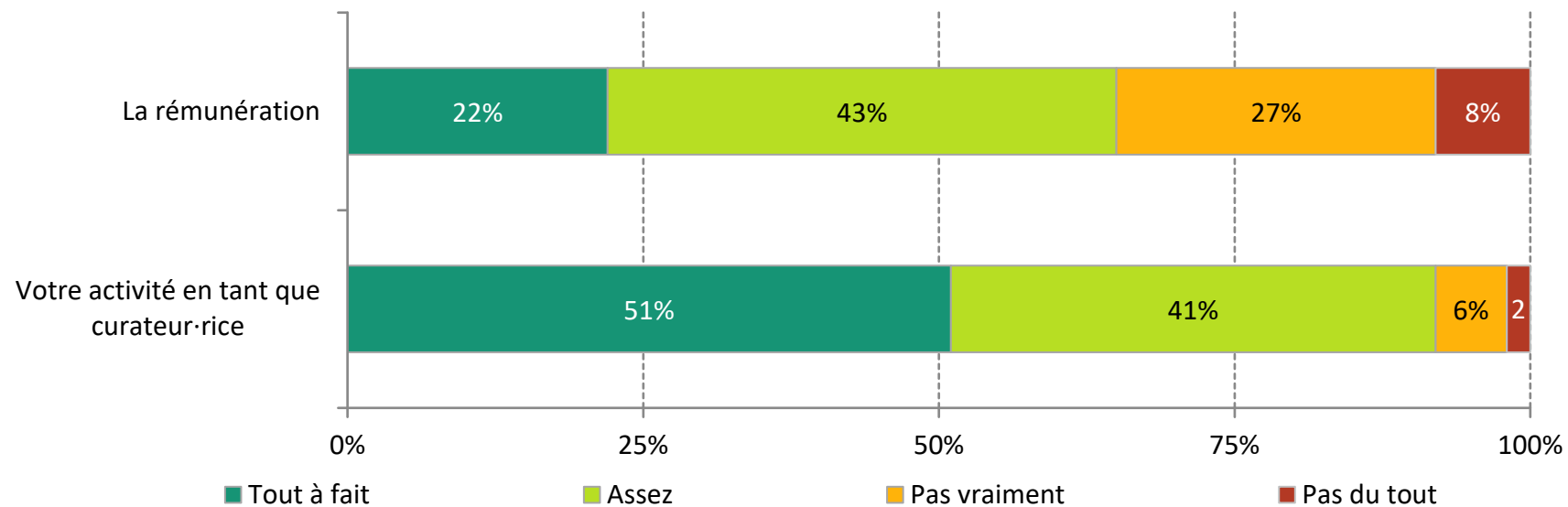
Indemnité suite à réception des comptes



Base : 724 personnes ayant un ou plusieurs mandats ou n'ayant pas de mandat actuellement

Rémunération et satisfaction au sujet de l'activité

De manière générale, êtes-vous satisfait·e de ... ?

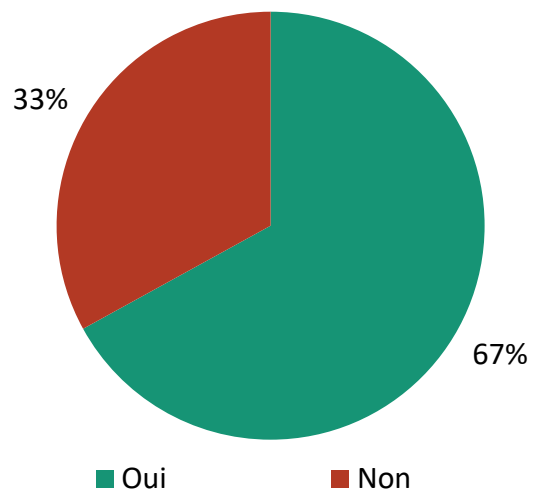


Base : 724 personnes

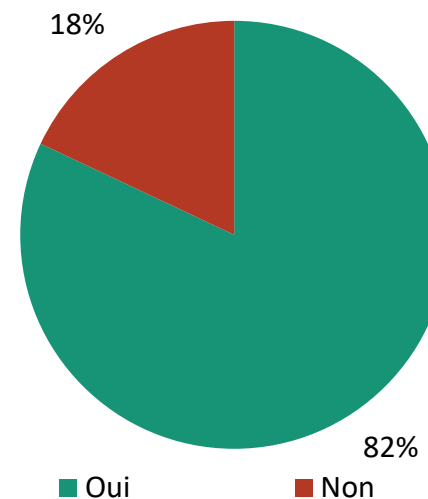
L'avenir

A l'avenir, seriez-vous prêt·e à accepter des mandats supplémentaires ?
Envisagez-vous de poursuivre votre mandat au-delà du délai légal de 4 ans ?

Mandats supplémentaires



Poursuite après 4 ans



Base : 724 personnes ayant un ou plusieurs mandats ou n'ayant actuellement pas de mandat



Marie-Pierre Bernel

Présidente du Tribunal cantonal

Une réforme réussie

- Grâce à une procédure de recrutement de curateurs·trices volontaires, dont le bon fonctionnement est confirmé par le sondage.
- Grâce à un dispositif qui permet aux justices de paix de répondre aux besoins à la fois des personnes concernées et des volontaires disposés à se voir confier des mandats de protection.
- Grâce à des centaines de curateurs·trices volontaires qui s'engagent chaque année et mettent leurs compétences au service de personnes ayant besoin d'un soutien particulier.

Des assesseur·e·s au service des curateurs·trices

- **Des assesseur·e·s de justice de paix**
 - 217 assesseur·e·s de justice de paix (magistrats non professionnels), réparti·e·s entre les 9 justices de paix du canton.
 - Missions: participation aux audiences, soutien aux curateurs·trices privé·e·s par un accompagnement régulier tout au long du mandat.
 - Module de formation spécifique interne à l'OJV, en plus des modules de formation aux curateurs dispensés par le BAC (3 sessions en 2022 / 5 sessions prévues en 2023)
- **Des assesseur·e·s référent·e·s**
 - Un·e assesseur·e référent·e par district (10)
 - Mission spécifique: conseils et appuis ponctuels, ainsi que formation initiale et maintien des connaissances des assesseur·e·s
 - Une rencontre de coordination au Tribunal cantonal par année (diffusion des nouveautés, unification des processus, coordination avec des tiers)
- **Des outils de travail toujours plus performants**
 - En plus des formations, de nombreux documents, processus, listes, etc., élaborés et disponibles en ligne à l'attention des assesseur·e·s et des curateurs·trices.

Les prochains défis

- **Importance du recrutement**
 - Nécessité d'avoir suffisamment de curateurs·trices disponibles et formé·e·s, dans toutes les régions du canton.
- **Processus de recrutement**
 - Modification de ce processus, afin de raccourcir le délai entre la proposition du mandat et la nomination formelle du·de la curateur·trice.
- **Soutien par les assesseur·e·s**
 - Soutien à renforcer encore, afin de répondre au mieux aux besoins des curateurs·trices tout au long de leur mandat, notamment lors du premier contact, de la mise en route du mandat et de la remise des comptes annuels.
- **Amélioration de l'information**
 - Information aux curateurs·trices renforcée à tous les stades du processus de recrutement et du déroulement d'un mandat, afin d'expliquer au mieux les différentes étapes et le temps nécessaire à chacune.

Conclusion

- Des mandats de protection assurés en grande partie par des curateurs·trices privé·e·s, dont de nombreuses personnes qui s'engagent depuis des années.
- Le pari réussi des autorités politiques de pouvoir compter sur la solidarité des citoyen·ne·s envers les personnes plus vulnérables.
- Une collaboration excellente entre les trois partenaires de la réforme: DJES, DSAS et OJV
- Une réforme qui fait ses preuves et qui devient un modèle pour d'autres cantons.
- Remerciements à l'ensemble des acteurs·trices de la réforme, aux curateurs·trices, aux assesseur·e·s et aux justices de paix.



Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat

Pistes d'améliorations

Agences d'assurances sociales
SCTP

Rôle des agences d'assurances sociales

- Assurer le premier contact avec les candidat·e·s
- Examiner les candidatures:
 - Effectuer un premier entretien
 - Transmettre les informations au Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP)
- Porte d'entrée du dispositif de recrutement:
 - Proximité avec la population
 - Personnel formé aux assurances sociales
- Diffuser de l'information et promouvoir l'engagement de curateurs·trices volontaires

Pistes d'amélioration pour les AAS

- Poursuivre l'appui aux partenaires réseau curatelles en diffusant de l'information et en promouvant l'engagement des curateurs-trices volontaires.
- Former à l'interne aux entretiens les nouvelles collaboratrices et collaborateurs et mise à jour des connaissances avec de la formation continue

Pistes d'amélioration pour le SCTP

- Nouvel outil informatique Registre des curateurs·trices privé·e·s volontaires (RCPV)
- Renforcement de la formation du Bureau d'aide aux curateurs·trices privé·e·s (BAC)
- Renfort depuis le 1^{er} mai 2023 pour l'Unité de recrutement des curateurs·trices volontaires au SCTP pour la fidélisation des personnes qui s'engagent

Conclusions

- Bilan très positif de la mise en œuvre de la Réforme vaudoise de curatelle : la solidarité fonctionne
- 60% des mandats du canton sont confiés à des privé·e·s 40% à des professionnel·le·s
- Nécessité de poursuivre le recrutement : appel aux citoyen·ne·s à s'engager, notamment dans les districts de Lausanne, Morges et du Jura-Nord vaudois
- Excellente collaboration entre tous les partenaires (SCTP, AAS et JPX)
- Organisation de rencontres régionales avec les curateurs·trices volontaires durant la législature

www.vd.ch/curatelles